

Réseaux sociaux interdits aux mineurs

Professeurs, chercheurs, ou docteurs spécialisés dans le numérique ou la protection des données évoquent dans un texte publié ce lundi 2 mars leur « grande inquiétude » vis-à-vis des différents textes de lois en préparation.

La question divise la communauté scientifique. Plus de 350 chercheurs internationaux ont appelé à un moratoire sur les différents projets de vérification de l'âge des internautes, notamment pour accéder aux réseaux sociaux, dans une lettre ouverte publiée ce lundi 2 mars.

Ils évoquent dans cette lettre leur « grande inquiétude » vis-à-vis des différents textes de lois en préparation et des prises de position de plusieurs pays sur le sujet. « Les discussions actuelles sur la nécessité de réglementer les réseaux sociaux, les *chatbots* d'IA ou les messageries instantanées exigeraient que tous les utilisateurs, mineurs comme adultes, prouvent leur âge pour discuter avec leurs amis et leur famille, lire les nouvelles ou rechercher des informations », présentent-ils.

Selon eux, ces mesures de contrôle pourraient augmenter les inégalités et les discriminations dans l'espace numérique, et créer des problèmes d'accessibilité pour certains internautes. « Les technologies d'estimation de l'âge sont très intrusives en matière de vie privée », soulignent-ils. Tout en rappelant l'existence de nombreuses mesures de contournements (1) des outils de vérification existants, et ont évoqué un risque de voir des internautes se tourner vers des sites et plateformes alternatifs qui n'appliqueraient pas de mesures de contrôle.

Après l'Australie, qui a mis en œuvre début décembre une interdiction d'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 16 ans, plusieurs pays européens ont indiqué vouloir adopter des législations similaires. En France, une loi interdisant l'accès des moins de 15 ans aux réseaux sociaux a été votée fin janvier à l'Assemblée nationale. Elle doit encore être présentée au Sénat pour être définitivement adoptée. « Nous proposons l'exploration de mesures alternatives, en particulier celles qui s'attaquent à la racine du problème », disent les chercheurs, citant notamment les algorithmes des réseaux sociaux.

Ils ajoutent que l'éducation numérique et la sensibilisation des jeunes pourraient être des solutions plus efficaces à long terme, en complément de règles adaptées et respectueuses des droits fondamentaux des utilisateurs. Ils insistent également sur la nécessité d'un dialogue international afin d'harmoniser les réactions et d'éviter des régulations fragmentées.

D'après <https://www.liberation.fr/>

(1) Contourner : éviter, éluder.

QUESTIONS :

I. COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ÉCRITES

1. VRAI OU FAUX. Indiquez V ou F si les propositions suivantes sont vraies ou fausses, selon qu'elles s'ajustent ou non au texte. Justifiez avec la phrase du texte qui correspond. (1,5 points)

- a. Les scientifiques ont des opinions différentes sur l'interdiction des réseaux sociaux aux mineurs.

Justification :

- b. Les technologies d'estimation de l'âge ne protègent pas bien la vie privée.

Justification :

- c. La loi interdisant l'accès des moins de 15 ans aux réseaux sociaux est déjà appliquée.

Justification :

2. QUESTIONS À CHOIX MULTIPLE. À partir du texte, répondez aux questions suivantes en indiquant la réponse correcte. (1,5 points)

A. Comment professeurs, chercheurs et docteurs montrent-ils leur inquiétude ?

- a. En faisant une manifestation dans la rue.
- b. Ils ont déjà publié un texte il y a quelques jours.
- c. Ils ont pensé à publier un texte en mars.
- d. Ils ont décidé de ne rien faire et rester silencieux.

B. Que devraient faire tous les utilisateurs selon les discussions actuelles ?

- a. Créer leurs propres réseaux sociaux.
- b. Prouver leur âge seulement pour les adultes.
- c. Prouver leur âge pour utiliser les réseaux sociaux et les messageries.
- d. Partager leur mot de passe avec leurs amis.

C. Quelle a été la réaction après que l'Australie a mis en place cette interdiction ?

- a. Plusieurs pays en Europe ont l'intention d'adopter des lois similaires.
- b. Seulement la France veut adopter une loi similaire.
- c. Aucun pays européen ne veut changer la loi.
- d. Quelques pays européens hésitent encore à adopter des lois similaires.

3. QUESTIONS OUVERTES. Répondez aux questions suivantes avec vos propres mots (2/3 lignes). (2 points)

- a. Pourquoi le texte suivant ne correspond-il pas exactement à l'idée essentielle du texte ?

Le texte parle des nouvelles lois en Europe pour interdire les réseaux sociaux aux jeunes.

- b. Quelles sont les solutions proposées par les chercheurs pour protéger les jeunes sur les réseaux sociaux ?

II. COMPÉTENCE LINGUISTIQUE

Choisissez quatre options parmi les cinq proposées. (2 points)

- a. - Trouvez dans le texte le mot qui signifie : « *ensemble des mots, des phrases qui composent un message, un document, un ouvrage écrit* »
- et le mot qui signifie : « *celui, celle qui utilise l'internet, consulte des sites de la Toile* ».
- b. - Trouvez dans le texte le synonyme de : « *accroître, agrandir, amplifier* »
- et l'antonyme de : « *autorisation, permission* ».
- c. Complétez la phrase suivante avec le mot qui convient, en vous aidant du texte.
Ces règles peuvent créer des inégalités et des discriminations sur Internet, et rendre l'_____ plus difficile pour certains utilisateurs.
- d. Transformez la phrase suivante au **singulier** (attention à tout ce qui est possible).
« *Selon eux, ces mesures de contrôle pourraient augmenter les inégalités et les discriminations dans l'espace numérique* ».
- e. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots appropriés tirés de cette liste :

règles – textes – utilisateurs – numérique – problèmes.

- 1. *Les chercheurs internationaux expriment leur inquiétude sur les nouvelles lois qui contrôlent l'âge des _____ sur Internet.*
- 2. *Les chercheurs expliquent que les réseaux sociaux pourraient devenir plus difficiles à utiliser pour les jeunes avec ces nouvelles _____.*

III. EXPRESSION ÉCRITE

Choisissez une seule option des deux présentées. Rédigez un texte en respectant le format correspondant à chacune des options proposées. (120-150 mots). (3 points)

- a. **Essai d'opinion. Rédigez un texte.** Quels sont, selon vous, les avantages et les dangers des réseaux sociaux ? Exposez votre opinion en donnant des exemples.
- b. **Imaginez un dialogue et transcrivez-le.** Continuez le dialogue.
 - A : Je dois préparer un débat sur les lois et les réseaux sociaux, est-ce que tu peux m'aider avec des idées ?
 - B :